

Un mariage forcé réussi : de l'Institut français de restauration des œuvres d'art au département des restaurateurs de l'Institut national du patrimoine

Ségolène BERGEON-LANGLE,
conservateur général honoraire du patrimoine, responsable des enseignements d'histoire de la restauration au département des restaurateurs de l'Inp

Résumé de l'intervention de Ségolène BERGEON-LANGLE au colloque « Conserver, restaurer demain. Quelles formations pour quels métiers ? » organisé par l'Institut national du patrimoine pour son 20^e anniversaire les 23 et 24 novembre 2010.

L'Institut français de restauration des œuvres d'art (IFROA), prévu déjà dans le VI^e Plan de développement économique et social (1971-1975) a été créé en 1977. Le but était de sortir la restauration de l'empirisme ancien en créant un enseignement d'une durée de quatre ans pour restaurateurs auxquels on apportait des connaissances complémentaires en histoire de l'art et en sciences physiques, savoirs qu'il fallait greffer sur les savoirs techniques traditionnels afin de féconder ceux-ci.

Le principe d'une école est acquis depuis 1936, repris par Germain Bazin (1970) et étudié à la demande du ministre de la culture par Edith Cresson et Albert France-Lanord (tous deux en 1974). Il faudra une décision de la Présidence de la République pour sortir le projet de son enlisement en 1976 : l'Institut a eu son sauveur et premier directeur, Jean Coural*, administrateur général du Mobilier national ce qui explique la première localisation de l'IFROA dans l'enceinte des Gobelins ; le Conseil supérieur de la restauration, prévu aussi à l'époque, attend encore son promoteur.

L'IFROA, établissement de formation initiale à la restauration dans lequel on entre par concours, ouvre le 4 décembre 1978 avec quatre spécialités (peinture, sculpture, mobilier et céramique) ; une bibliothèque et un laboratoire seront adjoints aux ateliers afin de permettre que l'enseignement soit interdisciplinaire, selon les normes internationales déjà en vigueur à l'étranger. Des formations de même type sont montées, en accord avec l'IFROA, auprès des Écoles des beaux-arts à Avignon (1981, peinture) et à Tours (1983, sculpture).

À l'occasion des réflexions, en 1994, sur les liens de l'IFROA avec le Plan national de restauration (PNR), le projet de délocalisation de l'Institut a ouvert une crise en 1995 qui a déstabilisé son corps professoral constitué de 120 personnes toutes vacataires. Afin de sauver l'IFROA ainsi fragilisé, je proposai le 2 mars 1995 de le rattacher à l'École nationale du patrimoine (Enp), prestigieux

établissement d'enseignement à vocation transversale, comme l'IFROA, de formation de spécialistes pour toutes les directions patrimoniales.

Jean-Pierre Bady** a assumé dans l'urgence la difficile opération du rattachement d'une nouvelle entité, l'Institut de *formation des restaurateurs* d'œuvres d'art (toujours IFROA) et a assuré sa nouvelle implantation dans des surfaces adéquates à Saint-Denis.

Geneviève Gallot** a inscrit la greffe de l'IFROA dans les structures de l'Inp, établi un équilibre formel entre conservateurs et restaurateurs en créant en 2002 deux départements, celui des restaurateurs (ex-IFROA) étant symétrique de celui des conservateurs. Elle a de plus obtenu en 2006 que le grade de *master* soit conféré aux titulaires du diplôme de restaurateur du patrimoine.

La recherche légitime de la meilleure insertion possible de restaurateurs, ainsi formés à un très bon niveau, dans la politique de restauration du patrimoine culturel de la France a suscité le souhait d'une étude du sujet par des personnalités extérieures : le conseiller référendaire à la Cour des comptes Daniel Malingre, chargé en 2001 d'un rapport par le ministre de la Culture et le député Christian Kert, chargé aussi d'une enquête sur le même sujet, en 2003, par décision conjointe du Sénat et du Parlement, mettent tous deux l'accent sur la confusion entre restauration et métiers d'art, sur l'absence de reconnaissance des restaurateurs dans les institutions publiques, sur la pertinence de la création d'un titre de *restaurateur diplômé du patrimoine* et sur l'utilité d'un correspondant des restaurateurs ou d'un Conseil de la restauration auprès du ministre de la Culture. Ces excellents rapports mériteraient de voir leurs propositions prises en compte au niveau ministériel.

En attendant cette prise en compte, il est utile de mener des actions de promotion de la restauration pour qu'elle soit reconnue comme une discipline car aujourd'hui elle satisfait aux 7 critères de la définition d'une discipline : histoire, déontologie, rôles définis des différents acteurs en restauration (restaurateurs, scientifiques, historiens), existence de formations de ceux-ci, exercice interdisciplinaire du métier, terminologie fixée, recherche en restauration définie. Ce dernier point fait l'objet depuis la création de l'IFROA d'un intérêt particulier : dans son diplôme final, le restaurateur formé à l'Inp, aborde les prémices de cette recherche tournée vers l'amélioration des procédés de restauration. La restauration sera vraiment érigée en discipline quand un doctorat en restauration existera : la démarche actuelle de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*** qui va dans ce sens, permet que soit prometteuse l'alliance stratégique de l'Inp avec cette université dans l'effort commun pour rendre lisible, à son niveau adéquat, la figure actuelle du restaurateur.

* Directeurs successifs de l'Institut français de restauration des œuvres d'art : Jean Coural (1977-1991) ; Ségolène Bergeon (1992-1995).

** Directeurs des études successifs de l'Institut de formation des restaurateurs d'œuvres d'art : Georges Brunel (1996-1998) ; Marie Berducou (1998-2002) puis du département des restaurateurs de l'Inp : Astrid Brandt (2002-2008) ; Roch Payet (depuis 2008) auprès des directeurs successifs de l'Enp devenu Inp en 2001 : Jean-Pierre Bady (1990-1999) ; Geneviève Gallot (1999-2008) ; Éric Gross (depuis 2008).

*** Sous l'autorité du professeur Thierry Lalot, actuellement chargé du Master professionnel Conservation - Restauration des biens culturels (anciennement Maîtrise de sciences et techniques - Conservation et Restauration des Biens Culturels, qui d'ailleurs avait déjà été créée le 4 octobre 1974 par Jean Deshayes, président de Paris 1, avec l'aide de Gilbert Delcroix).